**N° 2025.08.08**

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200497-20251209-2025_08_08-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

## SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-quatre novembre, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme COTIN, Maire**
**Mmes LAIGO, JOUFFE, LONCLE, MM. BOURGET, MACÉ, Adjoints**
**Mmes BURLOT, EVEN, MARTIN et MENIER Conseillères Municipales**
**MM. BOITTIN, DOS, LETONTURIER Conseillers Municipaux**

EXCUSÉS : **Mme DETOT (procuration à Mme LONCLE) M. BIARD (procuration à M. BOURGET, CADE et MILLOT (procuration à M. MACE)**

**Madame EVEN Virginie a été élue Secrétaire.**

**--- ===0=== ---**

ELAGAGE DES TILLEULS – RUE DES TILLEULS

Madame Françoise LAIGO, Adjointe au Maire chargée de l'environnement explique au conseil municipal la nécessité de procéder à l'élagage des tilleuls situés Rue des Tilleuls.

Elle présente deux devis.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Retient l'offre de la société BUET Environnement pour un montant de 980,00 € H.T. soit 1 176,00 € T.T.C. ;
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

*Délibéré en séance,*
*les jour, mois et an susdits*
*Pour extrait conforme*
*Le Maire,*

*Marie-Christine COTIN.*